

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le sixième jour du mois de juillet en l'an deux mille dix, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE SUPPLÉANT :**  
Monsieur Jean-Pierre Ducruc

**LES CONSEILLERS :**  
Jean Lafleur  
Berchmans Dancause  
Michel Routhier  
Gratien Tardif  
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe : Madame France Dubuc

Présence de 2 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
  - Séance ordinaire du 01 juin 2010
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer et transferts budgétaires
  - Engagement de Mme Aline Fortin, secrétaire temporaire

Avis de motion

  - Règlement numéro 444-2010 concernant une politique de harcèlement en milieu de travail
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
- 5) Demande d'aide financière
  - Caisse populaire Desjardins de Pointe-Platon de Lotbinière
- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Démission de M. Guy Laroche, pompier volontaire (modification)
- 7) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
  - Démission de M. Denis Roy
- 8) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité consultatif d'urbanisme (rapport 16 juin 2010)
  - Dépôt

Demande de dérogation mineure

  - Dossier Mario Lemay et Christiane Lemay, lot 3 592 354 (projet de lotissement 4 622 484)

Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

  - Dossier Exploitation Brière SNC et Pierre Huard, lots n<sup>os</sup> 3 590 748, 3 590 749, 3 590 750, 3 590 759, 3 590 760, 5 590 784, 3 590 785 et 3 590 786

Règlement numéro 441-2010 aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 389-2007

  - Adoption du règlement

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

Règlement numéro 442-2010 aux fins de modifier le règlement numéro 370-2006 (Nuisances et utilisation de l'eau potable)

- Adoption du règlement

### 9) Voirie

Développement résidentiel de la rue Tardif (phases 1 et 2) dossier 502628

- Soumission(s) - Étude géotechnique
- Décompte progressif n° 1 (Les Excavations Ste-Croix inc.)

Prolongement de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc

- Décompte progressif n° 1 (Les Excavations Ste-Croix inc.)

Réfection de voirie à la rue Biron

- Soumission(s) - Octroi des travaux
- Mandat de surveillance des travaux et de bureau (SNC-Lavalin inc.)

Réfection de voirie à la rue Legendre

- Soumission(s) - Octroi des travaux
- Mandat de surveillance des travaux et de bureau (SNC-Lavalin inc.)

Réfection de voirie à la route Pointe-Platon

- Avis de motion (emprunt)

Mesure de sécurité (CSST)

- Soumission(s) - Boîte de tranchée ajustable
- Financement

### 10) Hygiène du milieu

Gestion des cours d'eau

- Avis de motion (branche n° 24)

### 11) Comité d'embellissement

- Dépôt du rapport du 31 mai 2007

### 12) Loisirs et culture

Centre multifonctionnel

- Architecte (invitation)

Projet de relais touristique

- Architecte (invitation)

### 13) Varia

Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

- Demande d'appui

Période de questions

Levée de l'assemblée

160-2010

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

161-2010

### PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 01 JUIN 2010

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 01 juin 2010 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

162-2010

### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

**MUNICIPALITÉ**

**SALAIRES DE JUIN 2010**

SALAIRES BRUTS DU 23 MAI 2010 AU 26 JUIN 2010	MAIRE ET CONSEILLERS	16 633.65
	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	9 978.31
	URBANISME	262.25
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADE, POMPIERS, MACHOIRES DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE T/JEUX & POLYVALENTE	58 815.63
	AVANTAGES SOCIAUX	10 968.45
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>96 658.29</b>

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JUIN 2010**

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	33 532.35
	<b>TOTAL</b>	<b>130 190.64</b>

**TRANSFERT(S) ET AFFECTATION(S) BUDGÉTAIRE(S)**

Code budgétaire	Budget actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02-13000-414 serv. prof. inform. adm.	5 495	7 401	7 180	02-16000-412 serv. juridique rel. Travail	3 500	1 815
02-13000-522 ent. & rép. secrétariat	1 850	3 664	3 665	02-16000-412 serv. juridique rel. travail	1 815	0
02-32000-339 syst. télécom. voirie	311	641	641	02-32000-412 serv. juridique voirie	700	370
02-32000-525 ent. & rép. véhicule voirie	6 160	8 612	11 160	02-32000-521 ent. & rép. voirie	106 705	101 705
02-70170-959 par. fin. fête St-Jean 03-41100-000 surplus non aff. gén.	2 000	4 000	4 000	59-11075-000 surplus non aff. gén.	47 653	45 653
02-62200-349 art. prom. autres 03-41100-000 surplus non aff. gén.	3 000	3 596	3 600	59-11075-000 surplus non aff. gén.	45 653	45 053
02-70120-522 ent. & rép. c/comm. 03-41100-000 surplus non aff. gén.	2 200	2 410	4 100	59-11075-000 surplus non aff. gén.	45 053	43 153
02-22000-516 loc. équip. Incendie	300	863	865	02-22000-522 ent & rép caserne inc.	2 000	1 435

13 330

13 330

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

**COMPTES PAYÉS DE JUIN 2010 - RATIFICATION**

<b>A.O.É.</b>		<b>500.00</b>	<b>(1)</b>
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	500.00	ANIMATION FÊTE NATIONALE
<b>BANQUE NATIONALE DU CANADA</b>		<b>839.66</b>	<b>(2)</b>
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	50.01	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	106.14	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	16.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	38.39	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-2.51	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	20.30	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	102.63	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	118.02	ESSENCE INC.
223000631	ESSENCE - SERV. MACHOIRES VIE	50.00	ESSENCE INC.
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	27.01	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-1.71	ESCOMPTE ULTRAMAR
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	51.81	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	57.10	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	95.00	ESSENCE GMC
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.00	ESSENCE GMC
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	31.47	DIESEL KUBOTA
<b>BELL MOBILITE PAGETTE</b>		<b>305.76</b>	<b>(1)</b>
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	252.99	SERVICES JUIN INC. & P/R
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	52.77	SERVICES JUIN INC. & P/R
<b>BETON LAURIER INC.</b>		<b>2 316.20</b>	<b>(2)</b>
2308051721	AUTRES PARCS (DETENTE/MINOUNE)	1 050.87	BÉTON (DALLE SOUS TABLES)
2308051721	AUTRES PARCS (DETENTE/MINOUNE)	1 265.33	DALLES DE COULEUR
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>		<b>426.11</b>	<b>(1)</b>
241200411	ANALYSE DE L'EAU	33.30	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	392.81	ANALYSE D'EAU
<b>CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX</b>		<b>11 667.24</b>	<b>(2)</b>
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 340.39	REMISE MAI 2010
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 408.49	REMISE MAI 2010
5513850000	R.R.Q. A PAYER	2 613.14	REMISE MAI 2010
5513825000	RQAP A PAYER	393.79	REMISE MAI 2010
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 852.93	REMISE MAI 2010
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 058.50	REMISE MAI 2010
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>		<b>285.86</b>	<b>(1)</b>
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	285.86	REMISE MAI 2010
<b>CHAPITEAU RIVE-SUD INC.</b>		<b>306.51</b>	<b>(1)</b>
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	306.51	LOCATION CHAPITEAU TOURNOI SOCCER
<b>COMM. SCOLAIRE DES NAVIGATEURS</b>		<b>135.96</b>	<b>(1)</b>
270230670	ACHATS DE VOLUMES	135.96	RECOUVREMENT VOLUMES
<b>CWA MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ</b>		<b>1 721.62</b>	<b>(1)</b>
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	1 068.37	ENTRETIEN COMPTEUR & PILOTE CONTRÔLE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	653.25	ENTRETIEN COMPTEUR & PILOTE CONTRÔLE
<b>DESSUREAULT, LEMIRE, DESAULNIERS</b>		<b>15 226.84</b>	<b>(1)</b>
213000413	SERV. PROF. VERIF. COMPTABLE	15 226.84	HON. PROF. ÉTATS FINANCIERS 2009
<b>DISTRIBUTION A.B.R.</b>		<b>141.95</b>	<b>(1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	141.95	PEINTURE POUR MARQUAGE
<b>DOCUMENT EXPRESS ENR.</b>		<b>1 486.28</b>	<b>(2)</b>
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	1 098.55	AVIS NO. 121
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	387.73	PUBLICITÉ
<b>ECONO LODGE</b>		<b>830.72</b>	<b>(1)</b>
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	830.72	HÉBERGEMENT

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>		<b>204.75 (1)</b>	
219000494	COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	204.75	MISE À JOUR RÉGLEMENT MUN.
<b>FORMATION URGENGE VIE</b>		<b>108.36 (1)</b>	
222000454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	108.36	FORMATION (CHARLES FAUTEUX)
<b>FORTIER 2000 LTEE</b>		<b>9 674.77 (1)</b>	
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	1 487.07	ACCESSOIRES EN BÉTON PRÉFABRIQUÉS
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	8 187.70	ACCESSOIRES EN BÉTON PRÉFABRIQUÉS
<b>FRECHETTE BERTRAND</b>		<b>293.45 (1)</b>	
2302000726	IMM.- AMEUBL. & ÉQUIP- CONSEIL	293.45	LOGICIELS PDF PROF. 2
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>698.72 (1)</b>	
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	87.91	SERVICES MAI
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	610.81	SERVICES MAI
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>6 604.55 (4)</b>	
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 447.06	SERVICES JUIN
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	132.92	SERVICES JUIN
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 091.68	SERVICES MAI
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894	131.80	SERVICES MAI
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	539.11	SERVICES JUIN
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	366.39	SERVICES MAI
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	80.72	SERVICES MAI
259000681	ELECT. - CHALET SPORTS 787157	259.87	SERVICES MAI
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	75.15	SERVICES MAI
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	71.68	SERVICES MAI
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	299.62	SERVICES MAI
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	101.51	SERVICES MAI
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 007.04	SERVICES JUIN
<b>IMPRESSIONS JKL INC.</b>		<b>650.61 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	650.61	BANNIÈRES & PANNEAU
<b>IMPRIMERIE CCL</b>		<b>99.90 (1)</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	82.39	REÇUS (LASER)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	-1.50	COUPON RABAIS
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	19.01	REÇUS (LASER)
<b>LA CIE BON SABLE LTÉE</b>		<b>103.59 (1)</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	103.59	SABLE (TERRAIN SOCCER)
<b>LA MAISON ANNICK INC.</b>		<b>1 000.00 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	1 000.00	HÉBERGEMENT
<b>LES MAGASINS KORVETTE LTEE</b>		<b>95.66 (2)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	74.64	CHAPEAUX, FUSILS
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	21.02	PIÈCES & ACC.
<b>LES PUBLICATIONS LE PEUPLE</b>		<b>1 553.17 (1)</b>	
261000341	PUBLICITE & INFO - URBANISME	226.88	AVIS PUBLIC RÉGLEMENT
269000494	PUB - PROMOTION TERRITOIRE	790.13	SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ
262100341	PUB PROMOTION IND & COMMERCE	536.16	PUB. DÉV. RÉSIDENTIEL
<b>LES SERVICES JAG INC.</b>		<b>169.31 (1)</b>	
270150322	FRET ET MESSAGERIES T/JEUX	169.31	FRAIS TRANSPORT
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>340.65 (1)</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	175.00	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	165.65	ACHATS VOLUMES
<b>LOCATION D'EQUIPEMENT LPL INC.</b>		<b>203.25 (1)</b>	
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	165.04	MEULE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	38.21	MEULE
<b>MEUNERIE GERARD SOUCY INC.</b>		<b>516.92 (1)</b>	
270151522	ENTR. TERRAIN AUTRES PARCS	126.43	ENGRAIS PELOUSE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	390.49	ENGRAIS PELOUSE
<b>MINISTRE DES FINANCES</b>		<b>118 064.00 (1)</b>	
221000441	SERVICES - SURETE DU QUEBEC	118 064.00	SERVICES 1er VERSEMENT

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

<b>OFFICE DE TOURISME DE LOTBINIÈRE</b>		<b>200.00 (1)</b>	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	200.00	APPUI FINANCIER BALADES D'AUTOMNE 2010
<b>PAVAGE LAGACE &amp; FRERES</b>		<b>31 146.29 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	24 969.01	TRAVAUX RAPIÉÇAGE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	6 177.28	RÉPARATION RANG PETIT 2
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>34.36 (2)</b>	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	21.42	PILES
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	12.94	PRODUITS D'ENTRETIEN
<b>POSTES CANADA</b>		<b>411.66 (1)</b>	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	274.61	AVIS NOS. 120 & 121
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	137.05	AVIS NOS. 120 & 121
<b>PRODUITS CHIMIQUES CCC LTEE</b>		<b>2 326.25 (1)</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	2 326.25	PERMANGANATE
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>102.43 (1)</b>	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	75.07	TEST HYDRO- STATIQUE
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	27.36	INSPECTION VISUELLE & AIR PACK
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>2 148.16 (1)</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	31.85	BOIS & VIS TRAITÉS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	231.59	BOIS TRAITÉ & ACC.
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	17.24	RÉSERVOIR
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	782.02	CLÔTURES & POTEAUX T/SOCCER
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	27.83	BOIS TRAITÉ
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	16.28	MEULE & LUBRIFIANT
270151526	MACHIN. OUTIL.-PARC DET/MINOUN	27.85	POUBELLE
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	142.14	PIÈCES & ACC. (TABLES)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	20.35	MEULE & PELLE (RUE TARDIF)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	31.65	PEINTURE POUR MARQUAGE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	43.83	PIÈCES & ACC.
261000650	PIECES & ACCESS. - URBANISME	15.41	PIÈCES & ACC.
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	9.28	BOIS TRAITÉ
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	107.38	PIÈCES & ACC. (POUBELLES)
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	181.04	MURET & ACC.
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	-22.58	RETOUR PALETTE
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	218.84	BOIS & ACC.
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	78.91	TREILLIS POUR DALLES COULEUR
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	41.08	BOIS & ACC.
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	21.44	CHARGEUR BATTERIE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	55.00	PIÈCES & ACC.
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	76.80	PIEU FONDATION
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	7.06	DÉTACHANT
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	15.06	CLOU À FINITION
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	-63.12	CRÉDIT TREILLIS (DALLES COULEUR)
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	-2.28	CHARNIÈRES (POUBELLES)
2308051721	AUTRES PARCS (DETEN- TE/MINOUNE)	36.21	PIÈCES & ACC. (POUBELLES)
<b>RAY-CAR</b>		<b>2 800.91 (2)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	2 167.20	PULVÉRISATION DES RANGS
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	191.67	CRIBLURE & PIERRE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	113.78	CRIBLURE & PIERRE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	328.26	CRIBLURE & PIERRE
<b>RESTO LOUCY</b>		<b>23.34 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	23.34	DENRÉE

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

<b>SANI BLEU</b>		<b>310.41 (1)</b>	
270150516	LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	310.41	LOCATION TOILETTE T/SOCCER
<b>SANI-JOHN INC.</b>		<b>496.65 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	496.65	LOCATION TOILETTE
<b>SERRES LAMBERT ENR.</b>		<b>2 786.41 (1)</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	616.96	FLEURS COM. EMB
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	2 169.45	FLEURS COM. EMB
<b>SIFTO CANADA CORP.</b>		<b>4 101.71 (1)</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	4 101.71	SEL ADOUCISSEUR
<b>SOLUS SÉCURITÉ INC.</b>		<b>159.20 (1)</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	71.11	IMPERMÉABLE (R. BERGERON)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	88.09	SALOPETTE TRAVAIL (R. BERGERON)
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>2 318.19 (1)</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 318.19	POLICE NO 31722 JUIN
<b>TEKSHO INC.</b>		<b>3 216.93 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	3 216.93	LOCATION ÉQUIP. SONORISATION
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>882.94 (2)</b>	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	63.81	SERVICES MAI
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	8.22	SERVICES MAI
261000331	TELEPHONE-URBANISME	85.37	SERVICES MAI
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	128.31	SERVICES MAI
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	62.20	SERVICES MAI
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	62.20	SERVICES MAI
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	253.44	SERVICES MAI
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	207.60	SERVICES MAI
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	11.79	SERVICES MAI
<b>TELU MOBILITE</b>		<b>155.69 (1)</b>	
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	72.04	SERVICES MAI
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	29.14	SERVICES MAI
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	54.51	SERVICES MAI
<b>TRANSCONTINENTAL MEDIAS S.E.N.C.</b>		<b>436.15 (1)</b>	
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	218.07	APPEL D'OFFRES
2304022721	RÉFECTION VOIRIE RUE BIRON	218.08	APPEL D'OFFRES
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>112.82 (1)</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	37.60	SERVICES JUILLET
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	37.61	SERVICES JUILLET
261000331	TELEPHONE-URBANISME	37.61	SERVICES JUILLET
		<b>Total : 230 742,87</b>	

**COMPTES À PAYER DE JUIN 2010**

<b>ANNE THIVIERGE</b>		<b>100.00 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	100.00	MUSIQUE (DOMAINE JOLY- DE LOTBINIÈRE)
<b>ASCENSEURS THYSSENKRUPP (CANADA) LTÉE</b>		<b>689.11 (1)</b>	
270121522	ENTRETIEN ASCENSEUR	689.11	ENTRETIEN JUILLET, AOÛT & SEPTEMBRE
<b>ASTUCE DÉCORS INC</b>		<b>903.00 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	903.00	RÉPLIQUE LIVRE ANTIQUE
<b>BILODEAU FRANCOIS, HUARD CAROLE</b>		<b>141.34 (1)</b>	
5513100000	COMPTES A PAYER	141.34	REMB. TAXES PAIEMENT EN TROP
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>396.25 (3)</b>	
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	235.85	CARTOUCHES D'ENCRE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	106.14	FOURNITURE DE BUREAU
261000670	URBANISME - PAPETERIES	39.50	FOURNITURE DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	14.76	FOURNITURE DE BUREAU
<b>CENTRE CULTUREL &amp; SPORTIF DE</b>		<b>22.58 (1)</b>	
123471000	LOC. SALLE - CEN. COMMUNAU- TAIRE	22.58	LOCATION DE TABLES

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

<b>CHAPITEAU RIVE-SUD INC.</b>		<b>1 584.82 (2)</b>
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	112.87 LOCATION CHAPITEAU
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	1 471.95 LOCATION CHAPITEAU
<b>CLAUDE DEMERS</b>		<b>100.00 (1)</b>
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	100.00 MUSIQUE (DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE)
<b>COLOMBE DU CIEL INC.</b>		<b>389.42 (1)</b>
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	389.42 COLOMBES
<b>CONSTRUCTION S.R.B.</b>		<b>99.56 (1)</b>
2308051721	AUTRES PARCS (DETENTE/MINOUNE)	99.56 SCIAGE BORDURE DE BÉTON
<b>DRAIN-A-SOL 2008 INC.</b>		<b>952.67 (1)</b>
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	952.67 LOCATION POMPE
<b>DUBUC FRANCE</b>		<b>40.05 (1)</b>
216000310	FRAIS DEPL.- REL.TRAVAIL & PER	40.05 FRAIS DÉPLACEMENT (FORMATION)
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>14 500.15 (19)</b>
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	296.30 BRIS D'EAU RUE LEGENDRE
245301521	ENT. & REP. - DEPOT MUNICIPAL	380.96 CONTENEUR SITE À VIDANGE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	169.31 RÉPARER VALVE EAU RUE LAFLAMME
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	126.99 TROTTOIRS RUE PRINCIPALE
245301521	ENT. & REP. - DEPOT MUNICIPAL	42.32 CONTENEUR VIDANGE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	536.16 BRIS D'EAU RUE LAURIER
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	253.97 VALVE EAU (QUINC.HAMEL)
245301521	ENT. & REP. - DEPOT MUNICIPAL	84.66 SITE VIDANGE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	296.29 PARC DÉTENTE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 467.37 ENTRETIEN RANGS
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	143.91 TRANSPORT CONTENEUR CÔTE DU BATEAU
2304007721	PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	84.65 CREUSÉ DÉPART RUE AQUEDUC
2304007721	PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	321.69 PELLE CHEMIN DE L'AQUEDUC
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	84.65 DÉTERRÉ REGARD RUE LECLERC
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	126.99 CREUSÉ ET ENTERRÉ VANNE PURGE RUE TARDIF
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	2 359.08 PELLE TRAVAUX RUE TARDIF
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	1 501.23 PELLE TRAVAUX RUE TARDIF
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	2 127.69 CHARGEUR ET PELLE TRAVAUX RUE TARDIF
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	2 734.39 PELLE TRAVAUX RUE TARDIF
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	1 149.62 CHARGEUR & PELLE TRAVAUX RUE TARDIF
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	211.92 CHARGEUR & CAMION TRAVAUX RUE TARDIF
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>		<b>12.95 (1)</b>
241500322	FRET, MESSAGERIE - RESEAU DIST	12.95 HARNAIS SÉCURITÉ
<b>FORTIER 2000 LTEE</b>		<b>450.00 (1)</b>
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	450.00 ACCESSOIRES EN BÉTON
<b>FRECHETTE BERTRAND</b>		<b>241.21 (1)</b>
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	109.35 DÉPLACEMENTS, FORMATION
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	41.54 DÉPLACEMENTS & REPAS
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	90.32 CELLULAIRE
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>83.31 (2)</b>
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	72.81 VÉRIFIER CROIX LUMINEUSE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	10.50 LUMIÈRE POUR PANNEAU CONTRÔLE



SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

<b>GUILLAUME BOUCHARD</b>		<b>100.00 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	100.00	MUSIQUE (DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE)
<b>HÉLÈNE LECLERC</b>		<b>134.00 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	134.00	NAPPES
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>351.86 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	351.86	SERVICE TEMPORAIRE
<b>JACQUES GAUTHIER</b>		<b>131.83 (1)</b>	
211000310	DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	131.83	SOUPER COMITÉ PETITE SÉDUCTION
<b>JACQUES LEMAY</b>		<b>61.99 (1)</b>	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	61.99	PORTE-TABLETTE
<b>JEAN-FRANÇOIS MARCOUX</b>		<b>150.00 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	150.00	ÉCLAIRAGE
<b>JOHN MEUNIER INC.</b>		<b>416.69 (1)</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	416.69	PRODUITS CHIMIQUES
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>		<b>1 740.07 (4)</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	309.46	LOCATION CAMION BRIS RUE LAURIER
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 160.47	LOCATION CAMION ENTRETIEN RANGS
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	117.05	TRANSPORT PIERRE T/BALLE
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	153.09	LOCATION CAMION & PIERRE RUE TARDIF
<b>LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.</b>		<b>3 936.52 (1)</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	3 936.52	MURET, PLANTE & PELOUSE
<b>LES PTITS MOTEURS ENR.</b>		<b>118.21 (3)</b>	
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	33.52	HUILE (MOTEUR 2 TEMPS)
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	76.24	ENTRETIEN COMPACTEUR
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	8.45	HUILE (SCIE MÉCANIQUE)
<b>LES PUBLICATIONS LE PEUPLE</b>		<b>733.69 (1)</b>	
262100341	PUBL PROMOTION IND. & COMMERCE	733.69	PUB. DÉV. RÉSIDENTIEL
<b>LOCATION D'EQUIPEMENT LPL INC.</b>		<b>778.84 (1)</b>	
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	778.84	LOCATION PLAQUE VIBRANTE
<b>MARYLÈNE DEMERS</b>		<b>696.38 (1)</b>	
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	696.38	ACHAT TERRAINS & INFORMATIONS
<b>MILOT, STEPHANE</b>		<b>215.78 (1)</b>	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	60.53	FRAIS DÉPLACEMENT AVRIL & MAI
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	155.25	FRAIS DÉPLACEMENT AVRIL & MAI
<b>MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES</b>		<b>12.00 (1)</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	12.00	AVIS MUTATION
<b>MUNICIPALITE DE LOTBINIERE</b>		<b>98.72 (1)</b>	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	98.72	ENTENTE INCENDIE
<b>OFFICE DE TOURISME DE LOTBINIÈRE</b>		<b>1 500.00 (1)</b>	
2308100721	PROMOT. TERRITOIRE/TOURISTIQUE	1 500.00	PANNEAU D'INTERPRÉTATION TOURISTIQUE
<b>OLIVIER TYE-GINGRAS</b>		<b>100.00 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	100.00	MUSIQUE (DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE)
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>637.51 (5)</b>	
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	45.00	DIESEL
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	16.00	ESSENCE ÉQUIPEMENTS
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	58.00	ESSENCE GMC
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	37.15	ESSENCE ÉQUIPEMENTS
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	17.01	DIESEL
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	202.57	ESSENCE DAKOTA & GMC
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	33.00	ESSENCE DAKOTA

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	26.19	ESSENCE ÉQUIPEMENTS
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1.28	TIMBRES
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	25.01	DIESEL
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	21.41	ESSENCE ÉQUIPEMENTS
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	34.51	ESSENCE DAKOTA
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	19.44	ESSENCE ÉQUIPEMENTS
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	45.93	DIESEL
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	25.01	ESSENCE ÉQUIPEMENTS
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	30.00	ESSENCE DAKOTA
<b>PG SOLUTIONS</b>		<b>2 096.66</b>	<b>(2)</b>
2302010726	IMM.-AMEUBL. EQUIP.-SECRETARIA	1 106.18	LOGICIEL ÉVALUATION EN LIGNE
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	990.48	CONTRAT ENTRETIEN ÉVALUATION EN LIGNE
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>54.82</b>	<b>(3)</b>
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	2.92	COUTEAU
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	25.95	CARTOUCHE D'ENCRE
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	25.95	CARTOUCHE D'ENCRE
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>86.33</b>	<b>(2)</b>
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	54.73	INSPECTION VISUELLE & AIR PACK
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	31.60	AIR PACK
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>1 448.58</b>	<b>(29)</b>
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	203.08	PIÈCES & ACC.
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	11.94	BOIS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	42.11	COLLE BOIS & BOIS
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	20.66	PILE & CORDE TRES-SÉE
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	82.70	PIÈCES & ACC.
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	13.82	BOULON & BOIS
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	56.58	TREILLIS & BOIS
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	193.16	TUYAUX
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	94.03	PIÈCES & ACC.
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	138.20	MANCHONS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	34.49	NIVEAU
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	50.13	PIÈCES & ACC.
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	111.75	BLOCS CIMENT
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	25.67	BOIS
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	88.38	BOIS (PARC DÉTENTE)
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	49.63	BOIS (PARC DÉTENTE)
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	22.49	PILE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	5.21	GOUPILLE & ADAPTEUR
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	34.22	BOIS
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	12.32	ANTIGEL RADIATEUR (GÉNÉRATRICE)
2302010726	IMM.-AMEUBL. EQUIP.-SECRETARIA	116.40	TABLEAU D'AFFICHAGE
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	8.79	PIÈCES & ACC.
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	59.08	PIÈCES & ACC.
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	34.79	VERRE TRIPLE
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	-144.87	CRÉDIT TUYAUX
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	9.87	MEULE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	44.86	PIÈCES & ACC.
213000522	ENT. & REP. SECRETARIAT MUN.	25.49	PIÈCES & ACC.
213000522	ENT. & REP. SECRETARIAT MUN.	3.60	PIÈCES & ACC.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

<b>REAL HUOT INC.</b>		<b>49 997.99 (12)</b>	
222001521	ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	584.78	PIÈCES DE REMPLACEMENT
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	23 843.63	ÉGOÛT SANITAIRE & AQUEDUC
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	16 783.16	PIÈCES & ACC. RUES LECLERC & TARDIF
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	3 180.22	PIÈCES & ACC. PUISARD
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	15.52	LUBRIFIANT
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	2 103.62	MEMBRANE GÉOTEXTILE
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	352.71	MEMBRANE
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	3 705.94	TUYAUX & ADAPTEURS
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	111.67	MEMBRANE GÉOTEXTILE
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	138.00	GRILLE FONTE
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	335.10	TUYAUX
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	-1 156.36	CRÉDIT TUYAUX & MANCHON
<b>RÉJEAN JULIEN</b>		<b>451.50 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	451.50	INSTALLATION SONORISATION
<b>RESTAURANT CHEZ LARRY</b>		<b>5 506.57 (2)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	5 406.50	BUFFET FROID
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	100.07	REPAS MONTAGE SCÈNE
<b>SERVICES INFORMATIQUES DM</b>		<b>1 311.61 (3)</b>	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	156.90	LICENSE ANTI-VIRUS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	291.22	CARTOUCHES ENCRE DELL
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	863.49	ORDINATEUR DELL
<b>SIGNALISATION LEVIS INC.</b>		<b>118.29 (1)</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	96.84	DOSSARDS D'OUVRIER
232000322	FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	21.45	DOSSARDS D'OUVRIER
<b>SIMON LEMAY, EXCAVATION</b>		<b>4 914.58 (1)</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	614.04	ENTRETIEN RANGS
2308051721	AUTRES PARCS (DETENTE/MINOUNE)	237.04	PETITE SÉDUCTION
2304017721	DÉV. PROLONG. RUE TARDIF	4 063.50	LOCATION CAMION & SABLE
<b>STE-CROIX SPORTS INC.</b>		<b>205.40 (1)</b>	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. T/JEUX	205.40	ÉQUIPEMENT BASE-BALL
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>		<b>242.10 (4)</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	135.83	EAU, LIQUEURS & USTENSILES
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	31.14	BREVAGE MONTAGE SCÈNE
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	59.00	EAU
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	16.13	NAPPES
<b>TEKSHO INC.</b>		<b>338.63 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	338.63	TECHNICIEN
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>62.22 (1)</b>	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	62.22	SERVICES JUIN
<b>TRANSPORT ÉMILIUS LEMAY INC.</b>		<b>677.25 (1)</b>	
270290343	LA PETITE SÉDUCTION -TELE	677.25	NAVETTE
		<b>Total : 100 152,84</b>	

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 07-2010

163-2010

**ENGAGEMENT DE MME ALINE FORTIN, SECRÉTAIRE TEMPORAIRE**

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'engager Mme Aline Fortin de Lotbinière à titre de secrétaire temporaire pour la municipalité de Sainte-Croix.

Que ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues dans la convention collective présentement en vigueur.

Période d'emploi : du 19 juillet au 13 août 2010  
Rémunération : selon la convention collective en vigueur

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

### AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 444-2010 CONCERNANT UNE POLITIQUE DE HARCELEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL

Avis de motion est donné par Jean Lafleur, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera le projet de règlement numéro 444-2010 concernant une politique de harcèlement en milieu de travail.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

#### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

164-2010

### COMPTE À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### CENTRE CULTUREL

##### SALAIRES DE JUIN 2010

SALAIRES BRUTS DU 23 MAI 2010 AU 26 JUIN 2010	DIRECTEUR DES LOISIRS	6 984.64
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE	768.80
	AVANTAGES SOCIAUX	1 318.26
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9 071.70</b>

##### FRAIS DE FINANCEMENT DE JUIN 2010

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	65.00
	<b>TOTAL</b>	<b>9 136.70</b>

##### COMPTES PAYÉS DE JUIN 2010 – RATIFICATION

<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>	<b>-6 824.26 (1)</b>	
270181610 ACHATS - BAR	24.34	AJUSTEMENT PRIX
270181610 ACHATS - BAR	-1 174.76	CRÉDIT ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	-5 673.84	CRÉDIT ACHATS BAR
<b>CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX</b>	<b>1 973.19 (2)</b>	
5513850000 R.R.Q. A PAYER	539.74	REMISE MAI 2010
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	585.72	REMISE MAI 2010
5513820000 RQAP A PAYER	70.19	REMISE MAI 2010
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	161.15	REMISE MAI 2010
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	427.66	REMISE MAI 2010
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	188.73	REMISE MAI 2010
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>55.94 (1)</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	55.94	REMISE MAI 2010
<b>DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAULNIERS</b>	<b>2 816.23 (1)</b>	
270140413 SERVICES PROF.- VERIF.COMPTABLE	2 816.23	HON. PROF.ÉTATS FINANCIERS 2009
<b>FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ</b>	<b>288.00 (1)</b>	
5513881000 FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	288.00	REMISE MAI 2010
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>850.45 (1)</b>	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	850.45	SERVICES JUIN
<b>M.G. SERVICE ENR.</b>	<b>761.53 (1)</b>	
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	761.53	ENTRETIEN SURFACEUSE

### SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

<b>PLAMONDON GERALD</b>		<b>1 097.49 (1)</b>	
270125310	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉ- SENTA	273.77	FRAIS DÉPLACEMENT
270135454	FORMATION (CONGRÈS-COLL.) ADM.	823.72	FRAIS DÉPLACEMENT & CONGRÈS
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>		<b>513.29 (1)</b>	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	107.21	BATTERIE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	226.01	MOULURE TÔLE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	180.07	PIÈCES & ACC.
<b>RECUPERATION GAUDREAU INC.</b>		<b>50.37 (1)</b>	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	50.37	DÉCHETS SUPPLÉMENTAIRES
<b>ROGERS SANS-FIL</b>		<b>90.54 (2)</b>	
270125331	TELEPHONE	45.27	SERVICES MAI
270125331	TELEPHONE	45.27	SERVICES JUIN
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>749.99 (1)</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	749.99	POLICE NO 31722 JUIN
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>313.47 (1)</b>	
270125331	TELEPHONE	313.47	SERVICES MAI
		<b>Total : 2 736.23</b>	

### COMPTES À PAYER DE JUIN 2010

<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>546.80 (1)</b>	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	546.80	MOTEUR VENTILATION & PIÈCES
<b>GROUPE J.L. LECLERC INC.</b>		<b>366.84 (1)</b>	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	366.84	PLAQUE GALVANISÉE (SORTIE SURFACEUSE)
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>121.24 (1)</b>	
270131527	ACHATS/ENT.ÉQUIP. INFORMATI- QUE	66.59	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	1.08	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270161522	ENTR. & REPARATION- TERRAIN	15.21	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN - RESTAURANT	6.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	7.96	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180631	ESSENCE, HUILE, ETC.	20.01	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	4.39	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
		<b>Total : 1 034.88</b>	

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

165-2010

#### CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE POINTE-PLATON DE LOTBINIÈRE

**ATTENDU** le succès obtenu l'an dernier, un souper bénéfice est organisé par les employés de la Caisse populaire Pointe-Platon de Lotbinière au profit d'organismes à but non lucratif de 4 municipalités le 16 octobre 2010;

**ATTENDU QU'**il est demandé d'appliquer un tarif réduit pour la location de la salle des Spectacles, soit le tarif généralement accordé aux organismes à but non lucratif locaux;

**ATTENDU QU'**une pige au hasard désignera l'organisme bénéficiaire;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la présente demande et d'appliquer la tarification généralement accordée aux organismes à but non lucratif selon l'article 3.2 a) de la résolution numéro 055-2010 pour cet événement.

### SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

166-2010

#### DÉMISSION DE M. GUY LAROCHE, POMPIER VOLONTAIRE (MODIFICATION)

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

**ATTENDU** la résolution numéro 149-2010;

Monsieur Jean-Pierre Ducruc annonce la démission à compter du 30 août 2010 de monsieur Guy Laroche à titre de pompier volontaire depuis le 05 septembre 1988 au sein du service des incendies de Sainte-Croix. M. Laroche a débuté le 30 août 1982 sous l'autorité de M. René Payeur, alors chef pompier pour l'Association des pompiers volontaires de Sainte-Croix.

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur Guy Laroche et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service des incendies de Sainte-Croix et de l'Association des pompiers volontaires de Sainte-Croix.

### **SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX**

167-2010

#### **DÉMISSION DE M. DENIS ROY**

Monsieur Jean-Pierre Ducruc annonce la démission de monsieur Denis Roy, à compter du 30 juin 2010, à titre de premier répondant;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix.

### **AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT**

#### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (RAPPORT DU 16 JUIN 2010)**

##### **DÉPÔT**

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 16 juin 2010.

#### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

168-2010

#### **DOSSIER MARIO LEMAY ET CHRISTIANE LEMAY, LOTS 3 592 354 (PROJET DE LOTISSEMENT 4 622 484)**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Mario Lemay et Mme Christiane Lemay et localisée au : 6242 rue des Saules, Sainte-Croix, lot 3 592 354 (projet de lotissement 4 622 484), qui vise à permettre le lotissement pour la création du lot 4 622 484 dont la profondeur est fixée à 21,56 m. au lieu de 30,0 m. tel que prévu à l'article 4.1 du Règlement de lotissement 390-2007. Demande de dérogation demandée de 8,44 m.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Mario Lemay et Mme Christiane Lemay, lot 3 592 354 (projet de lotissement 4 622 484), selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

#### **DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

169-2010

#### **DOSSIER EXPLOITATION BRIÈRE SNC ET PIERRE HUARD, LOTS 3 590 748, 3 590 749, 3 590 750, 3 590 759, 3 590 760, 3 590 784, 3 590 785 ET 3 590 786**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

**ATTENDU QU'**une demande est présentée à la municipalité concernant le lotissement et l'aliénation d'une superficie de 30 hectares d'une partie des lots 3 590 748, 3 590 749, 3 590 750, 3 590 759, 3 590 760, 3 590 784, 3 590 785 et 3 590 786;

**ATTENDU QUE** cette demande est conforme à la réglementation d'urbanisme actuelle;

**ATTENDU QUE** cette démarche n'aura pas d'incidence sur le milieu agricole actuel ainsi que pour les résidences situées à proximité;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'appuyer la demande de Exploitation Brière SNC et Pierre Huard auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

### RÈGLEMENT NUMÉRO 441-2010 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 389-2007

170-2010

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le règlement intitulé « Règlement de zonage » portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Ajouter et modifier certaines définitions au règlement de zonage;
- Ajouter des dispositions concernant la marge de recul sur rue;
- Ajouter l'article 2.2.3 Groupe Industrie, l'article 2.2.3.5 Classe et commerce à incidence légère (Ie);
- Ajouter les articles 12.1.8 et 12.2.1.6 au chapitre 12, les normes relatives aux enseignes;
- Agrandir la zone municipale 15-H à même la zone 16-H;
- Modifier l'article 18.3 concernant les dispositions particulières pour les écrans tampon;
- Modifier l'article 8.2.1.7 de façon à soustraire du 1<sup>er</sup> paragraphe « du 15 mai au 15 octobre » et à modifier le terme « implantés » pour exploités »; à modifier le terme de la 1<sup>er</sup> condition « implantés » pour exploités »; à soustraire au point 2, « sauf dans les zones adjacentes à la route 271 »;
- Retirer de la zone municipale 09-P, l'usage Hf, dans la grille de spécifications;
- Modifier à la grille de spécifications, aux normes spéciales « 15.3 » pour « 18.3 » et ajouter aux zones 18-C et 27-C, l'obligation d'écran tampon;
- Régir les usages résidentiels dans les zones agricoles viables et agro-forestières.

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le quatrième jour du mois de mai 2010, le projet de règlement numéro 441-2010 visant à ajouter et modifier certaines définitions au règlement de zonage; Ajouter des dispositions concernant la marge de recul sur rue; Ajouter l'article 2.2.3 Groupe Industrie, l'article 2.2.3.5 Classe et commerce à incidence légère (Ie); Ajouter les articles 12.1.8 et 12.2.1.6 au chapitre 12, les normes relatives aux enseignes; Agrandir la zone municipale 15-H à même la zone 16-H; Modifier l'article 18.3 concernant les dispositions particulières pour les écrans tampon; Modifier l'article 8.2.1.7 de façon à soustraire du 1<sup>er</sup> paragraphe « du 15 mai au 15 octobre » et à modifier le terme « implantés » pour exploités »; à modifier le terme de la 1<sup>er</sup> condition « implantés » pour exploités »; à soustraire au point 2, « sauf dans les zones adjacentes à la route 271 »; Retirer de la zone municipale 09-P, l'usage Hf, dans la grille de spécifications; Modifier à la grille de spécifications, aux normes spéciales « 15.3 » pour « 18.3 » et ajouter aux zones 18-C et 27-C, l'obligation d'écran tampon; Régir les usages résidentiels dans les zones agricoles viables et agro-forestières et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné le quatrième jour du mois de mai 2010 relativement à ce règlement;

**ATTENDU QU'**une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour de juin 2010 sur le projet de règlement numéro 441-2010 portant sur les sujets mentionnés en titre;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté le premier jour de juin 2010, le second projet de règlement numéro 441-2010 portant sur les sujets mentionnés en titre et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron**

**APPUYÉ PAR : Gratien Tardif**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 441-2010 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIVIT :**

**QUE** le règlement numéro 441-2010 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 441-2010 entrera en vigueur conformément à la loi.

171-2010

**RÈGLEMENT NUMÉRO 442-2010 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2006 (NUISANCES ET UTILISATION DE L'EAU POTABLE)**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT**

**ATTENDU QU'**il est jugé nécessaire de modifier l'article 5-1.1 « Normes » relativement à l'exploitation de la fonderie Bibby Ste-Croix inc.;

**ATTENDU QU'**il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 370-2006;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le premier jour de juin 2010;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Gratien Tardif**

**APPUYÉ PAR : Michel Cameron**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 442-2010 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 442-2010 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 442-2010 entrera en vigueur conformément à la loi.

**VOIRIE**

**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE TARDIF (PHASES 1 ET 2) DOSSIER 502628**

172-2010

**SOUSSION(S) – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE**



## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme LVM datée du 25 juin 2010 afin de préparer une étude géotechnique concernant les travaux pour le développement résidentiel de la rue Tardif (phase 1), pour un montant forfaitaire de 8 409,18 \$, taxes incluses;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater la firme LVM à procéder à la préparation de ladite étude géotechnique selon l'offre présentée.

173-2010 **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

**ATTENDU** les résolutions numéros 096-2010 et 125-2010;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 33 317,77 \$ relativement aux travaux pour le développement résidentiel de la rue Tardif (phases 1 et 2), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 004704 datée du 30 juin 2010.

### **PROLONGEMENT DE LA RUE LECLERC ET DU CHEMIN DE L'AQUEDUC**

174-2010 **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 56 312,86 \$ relativement aux travaux pour le prolongement de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 004705 datée du 30 juin 2010.

### **RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE BIRON**

175-2010 **SOUMISSION(S) – OCTROI DES TRAVAUX**

Une (1) soumission reçue :

- Les Excavations Ste-Croix inc.
  - Option I : 413 832,27 \$
  - Option II : 445 911,27 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Excavations Ste-Croix inc. pour le prix de 445 911,27 \$, taxes incluses, selon l'option II.

176-2010 **MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET DE BUREAU (SNC-LAVALIN INC.)**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 28 juin 2010 relativement à la surveillance des travaux et de bureau concernant les travaux de réfection de voirie à la rue Biron, pour un montant budgétaire maximal de 24 634,96 \$, taxes incluses;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. pour la surveillance des travaux et de bureau selon l'offre présentée.

### **RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE LEGENDRE**

177-2010 **SOUMISSION(S) – OCTROI DES TRAVAUX**

Une (1) soumission reçue :

- Les Excavations Ste-Croix inc. 456 441,61 \$  
(entre rues Principale et des Peupliers)

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Excavations Ste-Croix inc. pour le prix de 456 441,61 \$, taxes incluses.

178-2010

### MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET DE BUREAU (SNC-LAVALIN INC.)

**ATTENDU** l'offre de service de la firme SNC-Lavalin inc. datée du 28 juin 2010 relativement à la surveillance des travaux et de bureau concernant les travaux de réfection de voirie à la rue Legendre, pour un montant budgétaire maximal de 24 634,96 \$, taxes incluses;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin inc. pour la surveillance des travaux et de bureau selon l'offre présentée.

### RÉFECTION DE VOIRIE À LA ROUTE POINTE-PLATON

#### AVIS DE MOTION (EMPRUNT)

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement d'emprunt numéro 445-2010 décrétant la réfection de voirie à la route Pointe-Platon ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés, et pour autoriser un emprunt de ± 500 000 \$ pour en acquitter le coût.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

#### MESURE DE SÉCURITÉ (CSST)

179-2010

### SOUSSION(S) – BOÎTE DE TRANCHÉE AJUSTABLE

Une (1) soumission demandée :

➤ Équipement Robert Nadeau inc. 8 798,60 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la soumission et d'accorder le contrat d'achat à Équipement Robert Nadeau inc. au prix de 8 798,60 \$, taxes incluses.

180-2010

### FINANCEMENT

**ATTENDU** la résolution numéro 179-2010 relativement à l'achat d'une boîte de tranchée ajustable nécessaire à certains travaux de voirie;

**ATTENDU QUE** pour payer ledit achat, un financement net de 8 408,85 \$ est requis pour procéder et n'est pas prévu au présent budget;

**ATTENDU QUE** des crédits budgétaires sont disponibles dans le poste 02-32000-521 (entretien et réparation de voirie);

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de transférer au poste budgétaire 23-04000-725 (machinerie, outillage et équipement de voirie) la somme de 8 408,85 \$ pour couvrir les frais dudit achat.

### HYGIÈNE DU MILIEU

#### GESTION DES COURS D'EAU

#### AVIS DE MOTION (BRANCHE N° 24)

Avis de motion est donné par Michel Cameron, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière dans les cours d'eau municipaux.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

#### DÉPÔT DU RAPPORT DU 31 MAI 2007

Dépôt par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe du procès-verbal du 31 mai 2007 du comité d'embellissement tel que présenté.

### LOISIRS ET CULTURE

#### CENTRE MULTIFONCTIONNEL

181-2010

#### ARCHITECTE (INVITATION)

**ATTENDU** le projet de construction d'un centre multifonctionnel prévu à notre programme d'immobilisations 2010/2011/2012;

**ATTENDU QUE** les services de professionnels sont requis à la préparation de plans et devis préliminaires;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'inviter Monique Brunet, architecte, à nous présenter une offre de service pour ce projet.

#### PROJET DE RELAIS TOURISTIQUE

182-2010

#### ARCHITECTE (INVITATION)

**ATTENDU** le projet de construction d'un relais touristique prévu à notre programme d'immobilisations 2010/2011/2012;

**ATTENDU QUE** les services de professionnels sont requis pour mener à bien ce projet;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'inviter Monique Brunet, architecte, à nous préparer une esquisse format 3D pour ce projet et son offre de service professionnel.

### VARIA

#### CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

183-2010

#### DEMANDE D'APPUI

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la troisième réunion du conseil d'administration 2010-2011 en séance publique de la conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches tenue le jeudi 10 juin 2010 à 14 heures, à l'Islet, lequel est joint aux présentes;

**ATTENDU QUE** le poste de président-directeur général (PDG) de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches (ASSSCA) est vacant depuis le mois de décembre 2009 et qu'il est présentement occupé sur une base intérimaire;

**ATTENDU** les informations reçues à l'effet que trois options de gouvernance seraient envisagées par le ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) quant à l'avenir de l'ASSSCA;

**ATTENDU QUE** la première option consisterait en la nomination d'un nouveau PDG à l'ASSCA;

**ATTENDU QUE** la deuxième option consisterait en la désignation de l'actuel PDG de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale pour agir à titre de PDG pour la région de la Chaudière-Appalaches, résultant en la création effective d'une seule entité organisationnelle pour les deux régions administratives;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010

**ATTENDU QUE** cette option aurait pour conséquence la perte de l'autonomie organisationnelle de l'ASSCA, créant ainsi un recul significatif pour la région de la Chaudière-Appalaches;

**ATTENDU QUE** la troisième option consisterait en la possibilité d'une réorganisation de toutes les agences de la santé à travers le Québec pour en faire l'équivalent d'une direction régionale, sous la responsabilité directe d'un responsable de réseau au central à Québec;

**ATTENDU** les facteurs qui contribuent à l'existence de grandes diversités au sein de la région de la Chaudière-Appalaches, notamment l'éloignement de certains territoires habités, la disparité entre les milieux ruraux et urbains et le vieillissement de la population de plus en plus grandissant;

**ATTENDU QUE** les réalités des régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale sont fort différentes, soit une région rurale et une région urbaine, et qu'une des orientations du gouvernement du Québec est de s'assurer de l'occupation des territoires;

**ATTENDU QUE** la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour la région administrative de la Chaudière-Appalaches;

**ATTENDU QUE** la CRÉ se déclare très préoccupée par les options qui sont présentement envisagées par le gouvernement du Québec en matière de gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement :

**DE** demander au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc, de procéder, dans les plus brefs délais, à la nomination d'un nouveau président-directeur général à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches.

**DE** confirmer auprès du premier ministre du Québec et du ministre de la Santé et des Services sociaux son opposition à tout projet de fusion imminente ou éventuelle entre l'Agence de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

**DE** demander au premier ministre du Québec et au ministre de la Santé et des Services sociaux :

- Le maintien d'un modèle de gouvernance au sein du réseau de la santé et des services sociaux identifié et spécifique à la région de la Chaudière-Appalaches, comprenant les centres de décision adaptés à la réalité régionale.
- Le maintien et l'amélioration des services, en qualité et en quantité, offerts à la population de la Chaudière-Appalaches.

**D'**appuyer les démarches de la CRÉ auprès des autorités concernées.

**c.c.**

- M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et député du comté de Frontenac
- M. Robert Dutil, ministre du Revenu et député du comté de Beauce-Sud
- Mme Dominique Vien, ministre des Services gouvernementaux et députée du comté de Bellechasse
- Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière
- M. Jacques Gourde, député de Lotbinière
- Le préfet de la MRC de Lotbinière
- M. Jacques Cotton, sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux
- M. Jean-Guy Desrosiers, président, Agence de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2010**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

184-2010

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 : 00 heures.

---

Jean-Pierre Ducruc  
Maire suppléant

---

France Dubuc  
Directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adjointe

Je, Jean-Pierre Ducruc, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.